

**Demande d'adhésion au contrat groupe d'assurance n° 79846 HELVETIA
« PACK MATERIEL pour les STRUCTURES FFVL » 2010**

Etes-vous : Association Loi 1901 Organisme à but lucratif
 Ligue régionale FFVL Autre :

NOM de la structure :
Code structure FFVL ou SNMVL :
NOM du représentant: **Prénom :**
Adresse :
Code Postal : Ville : Pays :
Tel : Fax : Email :
Profession : Date de naissance : Situation de famille :

Souscripteur et Assuré :
Le propriétaire (personne morale affiliée à la FFVL ou personne morale adhérente au SNMVL) du matériel de vol libre ayant, souscrit le contrat « PACK MATERIEL pour les STRUCTURES FFVL ou SNMVL », et ayant déclaré son matériel et acquitté la prime d'assurance.

Objet de la garantie : Assurance du matériel de vol libre dûment déclaré ci-dessous (descriptif détaillé)
Se référer aux Conditions Générales MULTIRISQUE 0103 auxquelles dérogent ensuite les termes des conditions particulières du contrat n°79846 et des conventions spéciales bagages FFVL n° 0104 (disponibles sur notre site Internet www.air-assurances.com ou sur demande).

Formules de Garanties : Au choix de l'assuré

Formule A : Dommages matériels survenus accidentellement, incendie, catastrophes naturelles, tempête, grêle, neige.

Formule B : Formule A + vol avec effraction ou agression, et perte lorsque les matériels assurés sont confiés à des professionnels du transport.

Franchise : 10 % des dommages avec un minimum de 100 € et un maximum de 500 €.

Mode d'indemnisation : Sur copie facture(s) d'achat produite(s) au jour du sinistre.

Valeur d'indemnisation : Valeur à neuf la première année, puis application d'une vétusté forfaitaire de 25% par an.
Par dérogation à l'article 4, chapitre 4 des Conditions Générales MULTIRISQUES 0103, la règle proportionnelle ne sera pas appliquée.

Zone géographique de garantie : Monde entier

AIR COURTAGE ASSURANCES

Hôtel d'entreprises «Pierre Blanche»
Allée des Lilas - BP 70008
01155 St VULBAS CEDEX
Tél. +33 (0)4 74 46 09 10
Fax +33 (0)4 74 46 09 14
www.air-assurances.com

 **AIRSPORTS ASSURANCES**
Département Fédérations et Groupements sportifs
email : airports@air-assurances.com

 **AIR COURTAGE AVIATION**
Département Aviation de loisirs, d'affaires et Entreprises aéronautiques
email : aviation@air-assurances.com

**DECLARATION DU MATERIEL A ASSURER
PACK PROFESSIONNEL FFVL / SNMVL**

Votre matériel est-il utilisé pour votre ou vos pratique(s) : Plusieurs choix sont possibles
 PARAPENTE DELTA KITE CERF VOLANT

ATTENTION, vous devez obligatoirement :
1/ Préciser la marque du matériel et le n° de série (uniquement si le matériel en possède un).
2/ Préciser le nombre pour chacun des matériels

Nature (à cocher)	Marque N° série si en possède un	Nombre	Valeur totale Copie facture(s) obligatoires au jour du sinistre
<input type="checkbox"/> Aile			
<input type="checkbox"/> Harnais			
<input type="checkbox"/> Casque			
<input type="checkbox"/> Parachute de secours			
<input type="checkbox"/> Combinaison de vol			
<input type="checkbox"/> Gants			
<input type="checkbox"/> Sacs spécifiques			
<input type="checkbox"/> Chaussures adaptées			
<input type="checkbox"/> Lunettes adaptées			
<input type="checkbox"/> Board			
<input type="checkbox"/> Mountain board			
<input type="checkbox"/> Snowboard			
<input type="checkbox"/> Gonfleur électrique			
<input type="checkbox"/> Skis			
<input type="checkbox"/> Barres avec lignes			
<input type="checkbox"/> Emetteurs-récepteurs VHF			
<input type="checkbox"/> Instrumentation électronique (variomètre, altimètre, GPS, boussole, Anémomètre..)			
<input type="checkbox"/> Balises météo NON fixées			
<input type="checkbox"/> Autres à déclarer :			
VALEUR TOTALE A ASSURER :		€

Si vous souhaitez apporter des modifications au contrat en cours d'année, il y aura lieu de nous en informer par écrit.

Le proposant soussigné déclare que les renseignements qui précèdent sont à sa connaissance exacts et propose qu'ils servent de base à l'établissement du contrat qu'il peut souscrire. Toute réticence ou déclaration intentionnellement fautive, toute omission ou déclaration inexacte entraîne suivant le cas les sanctions prévues aux articles L 113-8 (nullité du contrat) et L 113-9 (réduction des indemnités) du Code des Assurances

Je soussigné(e) Nom : Prénom : déclare que les informations communiquées ci-dessus sont exacts.

Signature : **Date :**

**Demande de souscription à compléter et à retourner avec
la fiche « Déclaration du matériel » + votre règlement à :**
AIR COURTAGE ASSURANCES

Hôtel d'Entreprises « Pierre Blanche » - Allée des Lilas - BP 70008 – 01155 ST VULBAS CEDEX